

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 10 (1922)

Heft: 154

Artikel: En réponse

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257484>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gués de quatre Sociétés sur cinq étaient présents. Ils décidèrent d'entreprendre des démarches méthodiques pour gagner des adeptes — même indépendants des groupes — dans les diverses communes du canton. La question des *femmes jurés*, déjà examinée en 1921, fut exposée par M. Chenevard, secrétaire de l'A. N. S. F., dans un rapport qui dénote une exacte connaissance des faits et un examen très attentif de la valeur pratique d'une telle revendication. Les conclusions négatives furent adoptées pour le moment; cependant, le Comité cantonal est chargé de constituer un dossier sur la question des femmes jurés, de leur activité dans les pays qui les ont instituées, des chances de succès et de l'utilité qu'elles pourraient avoir chez nous. — Après un thé animé et quelques instants d'agréable conversation, on entendit une causerie du Dr Renée Warnery sur l'*assurance-maladie et maternité*. Chaud partisan de l'assurance-maternité, M^{lle} Warnery est sceptique sur l'assurance-maladie obligatoire. Elle conclut que les deux institutions devraient être dissociées, et son auditoire parut gagné par ses excellentes raisons. E. P.

NEUCHÂTEL. — L'*Union féministe pour le Suffrage*, réunie le 12 octobre, a entendu avec un vif intérêt le rapport très complet de M^{lle} Wasserfallen sur l'assemblée de l'Alliance. Elle a décidé d'organiser une série de six exercices de présidence et de discussion. La première séance a eu lieu le 9 novembre, et son succès fait bien augurer des suivantes. L'U. F. S. examine, d'entente avec le Bureau d'orientation professionnelle, la situation qui serait faite aux chômeuses par le retrait de l'allocation. A Neuchâtel-ville, la question n'est pas aiguë, le nombre des chômeuses est minime, et tous leurs cas sont examinés avec bienveillance par l'inspectrice de l'assistance. E. P.

* A travers les Sociétés Féminines *

Genève. — *Union des Femmes*. — A notre actif durant ce dernier mois figure non seulement la séance contradictoire dont il est question plus haut, mais encore une intéressante causerie de M^{lle} Lucy Dutoit sur le *Service civique pour la jeunesse féminine* tel que le prévoit la motion déposée aux Chambres fédérales par M. le conseiller national Waldvogel. Partisan elle-même d'un service de cet ordre, M^{lle} Dutoit voit dans la motion Waldvogel de grandes difficultés pratiques, et la discussion très animée qui a suivi son exposé a montré que son auditoire s'orientait plutôt dans le sens d'un enseignement complémentaire obligatoire bien compris que dans celui de ce service, soit dans son principe, soit dans ses applications. — Le 14, deux charmantes réunions d'Escalade avec comédie, musique, récitation de M^{me} L. Pommier, ont mis la note festive dans le travail très considérable de l'Union pendant ce trimestre. Une grande enquête sur les conditions du travail à domicile dans la gouture, conditions qui se révèlent à peu près aussi déplorables qu'aux temps d'avant-guerre, va être en effet mise sur pied par les soins d'une Commission spéciale, en vue d'une action législative quand les documents nécessaires seront assemblés. Le Comité, de son côté, s'est beaucoup occupé de la protection morale de la jeunesse, et a fourni à la Chambre pénale de l'enfance plusieurs curatrices, de même que des tutrices à la Chambre des Tutelles, tout en étudiant le moyen de rendre plus efficace son activité dans ce domaine. Il a encore, avec le concours d'autres Sociétés féminines, mené de longues négociations avec l'Office cantonal du Chômage, pour y obtenir la collaboration féminine, et un résultat en tout cas a été que l'Office cantonal lui remit le soin d'enquêtes particulièrement délicates. Il a décidé de collaborer avec la Ligue d'Acheteurs en ce qui concerne le problème si important de la suppression des pourboires dans les hôtels et restaurants; et il a encore étudié, après une causerie d'inspiration très élevée de M. André Oltramare, la question du service civil, des listes de pétition à ce sujet étant déposées au local. — L'Ouvroir, de son côté, a fait travailler depuis le 1^{er} octobre cent trois chômeuses et femmes dans une situation difficile, et organise pour écouler une partie de son stock en magasin une vente pour les derniers jours de décembre (voir aux annonces). E. Gp.

— La *Ligue internationale de Femmes pour la Paix et la Liberté* avait organisé à l'Athénée, le 21 novembre dernier, une conférence-récital. Après quelques mots d'introduction de M^{lle} Marg. Gobat, M^{lle} L. Jannasch, de Francfort-s/M., représentante du « *Bund Neues Vaterland* » (aujourd'hui section de la Ligue des Droits de l'Homme), nous a entretenues du travail pacifiste qu'elle et ses collaborateurs ont entrepris depuis une vingtaine d'années dans une Allemagne envahie par la mentalité belliqueuse de la Prusse. M^{lle} Jannasch nous a assuré que l'esprit de paix avait fait de grands progrès et que les traditions militaristes étaient détruites dans une notable partie de la jeunesse allemande. Les femmes seraient influencées dans le même sens. Le génie maternel n'est-il pas tout naturellement en opposition avec la guerre? Celles qui avaient pris part à la première « Conférence des femmes pour la paix et la liberté » (à La Haye) furent dure-

Ne laissez pas les symptômes de faiblesse prendre chez vous le dessus



Au contraire : préservez-vous-en, en diluant chaque matin 2 à 3 cuillérées à thé d'Ovomaltine dans votre lait.

En vente partout en boîtes de Fr. 2.75 et 5.—

Dr. A. WANDER S. A., BERNE

ment persécutées. La solidarité féminine internationale ne s'en affirma pas moins encore plus fortement à la réunion de Zurich en 1919. Le Bureau Central de Munich a organisé des conférences jusqu'en Angleterre et en Amérique. Une propagande active s'exerce dans les écoles, les librairies, les magasins de jouets. Enfin, le Congrès de Brème a réclamé le libre échange, et d'autre part on lutte contre les châtiments corporels des enfants. Un idéal commun rapproche le *Bund* de la Ligue des Droits de l'Homme en France, et à la suite de la visite de délégués à Berlin et à Dortmund, un nom identique a été adopté. Aujourd'hui 7000 instituteurs font partie du mouvement, et les communautés scolaires sont regardées comme la meilleure préparation à l'œuvre de fraternité et de pacification. M^{lle} Jannasch, qui a été elle-même emprisonnée pendant la guerre, nous a fait encore connaître le programme très intéressant de l'activité de cet hiver à Francfort-s/M., qui paraît devenir le foyer central de l'organisation. Elle est pleine de courage et d'optimisme — conditions primordiales pour travailler avec succès et assurer la fécondité des efforts. La conférence — écoutée d'un bout à l'autre avec le plus vif intérêt — était encadrée par les récitation de M^{me} Albane-Duhamel, membre du théâtre du Vieux-Colombier. D'une voix chaude et prenante, apte à toutes les modulations, et avec une simplicité qui contribuait beaucoup à l'émotion, elle nous a dit des

En réponse

I. Nouveaux abonnements et dons depuis le 10 octobre 1922

Par M. T. (Vevey) 6 abonnements	39.15
Id. 2 abonnements	13.—
D ^r G. E. (Lausanne) 1 abonnement	6.50
M ^{me} B. (Neuchâtel) 1 abonnement	3.25
Par M ^{lle} N. (Lausanne) 1 abonnement	5.25
M ^{me} V. S. (Délémont) 1 abonnement	5.25
M ^{lle} B. B. (Montana) 1 abonnement	5.25
Par M ^{me} A. L. (Berne) 5 abonnements	16.25
Par M ^{lle} C. (Neuchâtel) 1 trim. abon.	1.75
Par le Groupe suffragiste (Moutier) 2 abonnements	13.—
M ^{me} M. F. (Bienne) 1 abonnement	5.25
M ^{me} F. G. (Genève) 1 abonnement (<i>réinscrit</i>)	6.50
Par M ^{me} A. L. (Berne) 1 abonnement	6.50
M ^{me} C. (Aubonne) don à l'occasion du 10 ^{me} anniversaire.	20.—
M ^{lle} M. E. (Le Locle) don id.	5.—
Par M. T. (Vevey) 3 abonnements	18.05
Par M ^{lle} S. G. (Lausanne) 1 abonnement	4.50
M ^{me} H. J. (Genève) 1 abonnement	5.—
M ^{me} G. D. (Genève) supplément d'ab.	2.—
M ^{lle} H. C. (Genève) don à l'occasion du 10 ^{me} anniversaire.	25.—
Par M ^{me} C. (Kiesen) 2 abonnements	10.—
Par M ^{lle} A. R. (Moudon) 2 abonnements	10.10
Anonyme (Genève) don à l'occasion de l'article <i>Femmes électriques</i> ...	10.—
Par M ^{me} J. C. (Vallorbe) 6 abonnements	30.—
Par M ^{me} A. L. (Berne) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} J. G. (Bienne) 1 abonnement	5.—
Par M ^{me} S. V. (Lucerne) 2 abonnements	10.—
M ^{lle} S. P. (Payerne) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} Ch. (Bienne) 1 abonnement	5.—
Par M ^{lle} G. (Vevey) 1 abonnement	5.—
Par M ^{lle} W. (Neuchâtel) 1 abonnement	5.—
M ^{me} M. (Veytaux) 1 abonnement	5.—
M ^{me} S. (Vevey) 1 abonnement	5.—
M ^{lle} G. (Berne) 1 abonnement	5.—
Anonyme (Genève) don	14.—

	335.55
Listes précédentes	1855.85
	2191.40

II. Souscription permanente pour le fonds de roulement

M ^{me} de M. (Vevey) 1 part.	25.—
Listes précédentes	2375.—
	2400.—

